

Bilan de la journée du lundi 7 juin 2004 « Réunion nationale des responsables académiques de la formation continue ».

Etaient présents (par Académie) :

Amiens : thierry patinet - Caen : Nathalie François
Clermont Ferrand : Martine Poutas - Grenoble : Roland Reynaud
Lille : Fred Camel - Lyon : Luc Bonnet & Charles Boutitie
Montpellier : Michèle Vandevelde - Nancy – Metz : Georges Lozupone
Nice : Gérard Permingeat - Orléans – Tours : Jean Marie Benard
Rennes : Marc Leguérinel - Réunion : Olivier Sérrié
S4 : Alain Becker & Serge Chabrol

Se sont excusé(e)s et/ou ont envoyé une contribution :

Bordeaux : Cécile Cazalets
Paris : Pascal Martin
Reims : Robert Humblot
Toulouse : Elisabeth Roux
Versailles : Jacotte Sels

Le CR en regroupe les idées et informations par thème.

1° Sur le rapport au métier, le sens, l'engagement.ou « comment redonner envie de se former »

De nombreux témoignages montrent un désintérêt, un découragement qui se traduit en bout de course par un fatalisme peu propice à une activité revendicative pour faire de la FC un levier de notre professionnalité. Le sondage 2nd degré réalisé par le snes et la sofres entre déc 2000 et fév 2001 (voir US n°542 mars 2001) montre un recul sur les valeurs et un « sentiment de « on ne peut rien faire » »

Même si la tonalité est moins résignée, le sondage réalisé par le Snuipp et la Sofres (Fenêtres sur Cours juin 2004 n°257) confirme ce poids de l'échec scolaire sur les enseignants en début de carrière.

A noter que ces résultats ne concernent pas spécifiquement les enseignants d'EPS et qu'il faut faire attention de ne pas s'embarquer dans des interprétations abusives à partir de chiffres non contrôlés.

Comme je vous l'indiquais dans le courrier préparatoire à la journée du 7 juin, il semblerait d'après l'enquête de l'IG sur Toulouse que seuls 25% des enseignants d'EPS soient demandeurs d'une FC (18% pour les autres disciplines). A contrario pour Caen, 84% des enseignants partent en stage FC.

Donc pour pouvoir répondre à la double question : « pourquoi les enseignants d'EPS ne partent pas en FC et/ou pourquoi ne demandent-ils à partir en FC » et comprendre les tendances, il faut référer ces chiffres aux modalités concrètes de fonctionnement de chaque Académie (procédures de recueils des attentes, d'analyse des besoins, d'inscription, les offres de formation, la dynamique des réseaux professionnels bref rien que sur cet axe, il y a de quoi faire une recherche en sociologie des institutions et des acteurs).

Quelques chiffres toutefois : à Clermont Ferrand baisse de 50% des offres de formation. A Rennes, seuls 10% de collègues ont 1 ou 2 jours/an. A Montpellier il n'y a plus que 18% de collègues qui partent 2 jours/an.

De ces remarques on peut se poser une double question : est-ce la disparition des structures professionnelles (type secteur et commissions pédagogiques départementales ou acad) ou bien est ce l'offre de formation de plus en plus institutionnelle, « transversaliste » qui est à l'origine de cette désaffection des collègues ?

2° les structures professionnelles permettant l'échange, la construction des besoins et plans de formation

A Lille suppression des personnes ressources locales. A Rennes, il n'y a plus de structures locales (sauf 5 secteurs) A Nancy passage de 3 à 2 jours de stage de secteur (26 sur 27 continuent à vivre, la disparition du 27^{ème} vient du fait qu'aucun collègue ne veut s'en occuper)en échange du maintien de stages académiques (ou l'inverse) A Orléans les structures locales ont déjà disparues. A la Réunion, après leur suppression, le nouveau recteur serait favorable à leur retour. A Montpellier ré instauration des bassins (mais ceux-ci ont perdu du sens pour les collègues). A Nice passage de 3 à 4 jours de secteur et à Caen de 2 à 3 jours de secteur.

La reconnaissance de la charge de travail des coordonnateurs de secteur diminue et se traduit de plus en plus par des HSE au lieu d'HSA permettant d'obtenir des décharges. Les collègues sont payés de plus en plus à la tâche.

Dans le cadre des échanges outils entre Académie, si cela peut vous servir, vous trouverez en annexe un petit travail que nous avons réalisé dans l'Académie d'Amiens sur l'analyse des besoins à partir du cadre théorique de J.M.Barbier et M.Lesne.

Par ailleurs, la quasi-totalité des structures de concertation académique dans lesquelles le sep siégeait ont disparu. Tout cela a pour conséquence une baisse de la capacité des collègues à participer à l'élaboration des contenus et plans de formation

Enfin pour terminer ce tour d'horizon, la volonté ministérielle de mettre en place dans toutes les académies des stages d'établissement, des FIL (formation d'initiative locale) ou autre appellation se révèle insatisfaisante. Non pas que cette formation soit par nature inintéressante mais souvent les thèmes sont trop généraux et déconnectés du métier au quotidien.

Ce n'est pas parce que l'on fait une formation de proximité que les contenus sont proches des problèmes professionnels. Je pense qu'il y a une confusion entre les lieux et moments de recueil des attentes, d'élaboration des plans de formation, d'analyse des besoins et les lieux, moments et dispositifs de réponse à ces attentes et besoins. C'est pourquoi il faut que l'on cherche à mieux articuler l'utilisation du logiciel GAIA par l'administration, qui organise l'offre de formation en « dispositifs », « modules » et « sessions » et nos structures géographiques de secteurs

3° les contenus de formation en FC

Si la FC ne permet plus aux collègues de satisfaire à des demandes personnelles (culture générale) ni d'être en prise avec les problèmes professionnels que les collègues formulent massivement à partir d'une approche par les APSA, il ne faut pas s'étonner de cette désaffection.

Le débat sur les contenus en FC doit être en relation avec les évolutions disciplinaires et les conditions d'exercice du métier. Il est invraisemblable que les APSA disparaissent des programmes collège comme élément structurant et que dans le même temps le ministère et des rectorats (Montpellier) signent des conventions avec les fédé de rugby ou d'athlétisme pour proposer des stages « fédéraux » clé en main à la place de la FPC.

Nous devrions exiger, à l'occasion du débat houleux qui risque de s'engager avec l'inspection à propos des programmes, de mettre en place des observatoires des pratiques et des programmes. La FC étant un des lieux et des moments de ce débat (cf la motion de la CA du snep des 13 & 14 janvier 2000).

Pourtant, depuis de nombreux colloques et congrès, le snep a dénoncé cette manière de faire qui consiste à opposer « le sujet » (les élèves qui apprennent et le prof qui enseigne) à « l'objet » (les contenus culturels des APSA - à la fois les techniques, les méthodes et les valeurs) et ce en fonction des finalités du système scolaire. Cette remarque vaut également en ce qui concerne les rapports entre le disciplinaire et le pluri ou l'inter disciplinaire.

Il est indispensable de mieux ré articuler les contenus d'enseignement, les contenus de formation en FC et les enjeux sociaux à la fois dans les situations d'enseignement et de formation.

C'est donc bien à la fois la disparition de nos structures professionnelles d'échanges et les offres de stage rectorales qui conduisent à cette désaffection des collègues mais cela se trouve amplifié par un déficit d'articulation avec les recherches et une absence quasi générale de politique de formation de formateurs.

4° La formation de formateurs et l'articulation avec les recherches.

Nous pensons que lorsqu'un formateur qui a participé à l'analyse des besoins avec les collègues d'un secteur, maîtrise la didactique de l'APSA, sait lire l'activité adaptative des élèves dans les contextes particuliers d'élèves confrontés à cette APSA, maîtrise les enjeux sociaux en liaison avec les recherches actuelles etc...les actions de formation se passent bien, les collègues sont satisfaits, des transformations professionnelles s'opèrent.

Bref, la vraie question est la reconnaissance de formateurs plus nombreux, ... nous pouvons reprendre la formulation du congrès de Montargis (1995).

Quelle est la politique de recrutement et de formation de formateur dans chacune de nos académies ? En sachant, comme l'a fait remarquer Charles, qu'il faut toujours avoir le souci du pluralisme.

Nous devons par ailleurs solliciter les copains de l'INRP, de l'ENS de Rennes, des STAPS et des Iufm afin de mettre en réseau les productions universitaires sur les didactiques et l'enseignement.

A cet effet, je sollicite chaque Académie pour que vous preniez contact avec les responsables des départements disciplinaires des Iufm (quelle que soit leur configuration) et des labos en staps afin d'avoir leurs coordonnées

5° Sur la problématique du remplacement, « pas de classes sans enseignants ».

Pour l'ensemble des académies, ce n'est pas, ce n'est plus un problème sauf cas ponctuel liés à l'attitude de certains chefs d'établissement. Sauf à Lyon, puisque ayant réobtenu 5 jours de FC pour tous par an, le recteur a explicitement demandé que les journées supplémentaires (réseau, séminaire ...) se fasse en dehors des moments de classes.

Par contre, une tendance lourde à l'autocensure est perceptible.

6° Sur la transparence des coûts

La remarque générale est qu'il est très difficile d'avoir connaissance de l'utilisation réelle des budgets. Par exemple à La Réunion, il n'y a que des budgets prévisionnels puis une information tombe en cours d'année disant qu'il n'y a plus de sous !!!

A Grenoble, le coût moyen des formations en EPS est de 22 euros (23 pour l'ensemble des disciplines). Mais pour que ce chiffre soit significatif il faut le rapporter au nombre de journées de formation par discipline. Pour Grenoble, les enseignants d'EPS représentent 12% des personnels et les actions de FC en EPS représentent également 12% du volume global. Par ailleurs, il faut se rappeler que le budget FC du recteur de Grenoble est passé de 16 millions de francs en 1992 à 7 millions en 2003 (chiffre du rectorat).

A Lyon, le coût moyen des formations en EPS est de 15 euros.

Dans toutes les académies, forte réduction des moyens donnés aux intervenants/formateurs en général et en EPS. Lille perte de 50% en 1 an (décharge en EPS passe de 20 à 12 heures)

Nancy perte de 30% des crédits FC. A Grenoble passage de 62 HSA à 47 en global et de 28 à 18 en EPS. Nice, Montpellier, les formateurs sont payés en HSE..

Attention toutefois à ne pas nous engager dans une course poursuite à celui qui fera le plus d'économie ; il faut exiger les moyens nécessaires en fonction des formations dont la profession et le service public ont besoin.

Nous devons être plus attentifs et exigeant au niveau des CTPA et demander si besoin, la constitution d'un groupe de travail sur la FC.

7° Sur les volumes de formation

A Lyon, suite à leurs actions de cette année, toute la profession retrouve un « droit » à 5 jours par an.

A Amiens, je vous avais déjà envoyé un tableau mais en gros, le volume global après avoir chuté il y a 1 an de 25%, se maintient cette année (5000 j/s candidature ind, collective et public désigné - pour 1400 enseignants).

Maintien à Clermont Ferrand d'un gros volume de journées stagiaires pour la préparation agrégation (39 jours par collèges).....mais hors temps de travail.

Versailles, passage de 115 actions prévues et 111 réalisées en 2001-2002 à 117 prévues et 76 réalisées en 2002-2003 à 61 prévues en 2003-2004 et ??? réalisées.

A noter toutefois que les actions en EPS sont toujours demandées à plus de 100% et remplies à près de 80%. On pourrait se dire que cela est normal vu la diminution du nombre de formations proposées mais ce n'est pas le cas dans les autres disciplines.

Pour conclure provisoirement, nous avons été nombreux à constater que chez un grand nombre de collègues il y a une perte de professionnalisme (en tant qu'acteurs sociaux engagés au profit de « consommateurs dessaisés »). Si nous sommes d'accord sur ce diagnostic, faut-il l'utiliser comme argument vis à vis de l'administration pour exiger la réactivation de nos structures professionnelles ? En effet si cette situation est le résultat recherché (les politiques libérales ne veulent pas d'acteurs sociaux critiques), il ne sert à rien de le dire à l'institution. Si par contre, cette situation est le fruit d'incompétence, de contradictions qui nuisent à la crédibilité de l'administration (des recteurs, des inspecteurs s'inquiètent de la désaffection des collègues pour la FC) alors il faut utiliser cet argument. Bref il faut bien identifier à quel interlocuteur nous nous adressons.

Nous avons le souci de renouer les contacts avec le snes (et la fsu) sur le dossier de la FC.

Vous avez été plusieurs à demander à recevoir le texte sur l'accord interprofessionnel sur la formation continue qui a été signé par le MEDEF et les confédérations. Nous vous l'enverrons ultérieurement.

Nous avons insisté sur la nécessité d'un contact plus fréquent avec les IG pour « stimuler » les IPR qui n'ont pas de poids au niveau des rectorats ou qui se font « bouffer » par de nombreuses missions rectorales.

Nous vous ferons un CR de l'entrevue du mercredi 16 juin avec la conseillère technique du ministre de l'EN, du sup et de la recherche.

Propositions de fonctionnement du secteur formation continue pour l'année 2004-2005, en partant de ce qui existe déjà.

Réunion d'un mini collectif (responsables nationaux) pour animer la réflexion permanente sur le dossier FC = Alain, Claire, Thierry + ... ? (en fonction de l'éloignement et de la disponibilité). Le jeudi ou le vendredi au moins une fois par mois + selon l'urgence ????

Ce mini collectif sera en relation avec :

1° le groupe pédagogique national pour articuler la réflexion avec la formation des maîtres (FI – iufm), la recherche, les staps et les évolutions du métier (programmes, certification, secteur collège, LP, lycée, 1^{er} degré ..)

Participation aux réunions du groupe pédagogique (environ 1 fois par mois à programmer dès la fin juin)

2° l'ensemble des académies par le biais d'une liste de diffusion inter active. Objectifs = aider à développer une activité académique sur ce dossier (réfléchir à la production d'outils ciblés, utiles aux militants siégeant dans les CTPA, CA et CSP des Iufm, groupe technique disciplinaire) – Faire remonter des témoignages contextualisés, problématisés pour alimenter le bulletin et le site du snep.

3° la profession par l'intermédiaire des bulletins et du site avec 2 projets : * un bulletin spécial sur la FC pour la rentrée 2004 et * la préparation du « forum social de l'EPS » vers octobre/novembre 2005 – la décision a été prise lors du CDN de juin

A l'interface des points 2 et 3, propositions de stages syndicaux sur la FC de 1 ou 2 jours dans toutes les académies les plus en difficulté.

4° l'inspection générale et les IPR

5° le cabinet et la DESCO

6° le snes et la fsu

Pour réguler l'ensemble de ce dispositif, il faudrait au moins une journée nationale de rencontre des responsables académiques de ce dossier. Plus si c'est possible puisque des demandes de formation ont été formulées dans ce cas, il faudrait un séminaire de 2 jours voire une université d'été ou d'automne (ou d'une autre saison !!!).

Thierry Patinet